

# QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR :

## Air Rhône-Alpes et la Région accompagnent les lycéens.



En partenariat avec la Région Rhône-Alpes, Air Rhône-Alpes a mis en place un programme de travail sur l'amélioration de la qualité de l'air à l'intérieur des lycées. La première étape a été de réaliser des campagnes de mesures pour évaluer la qualité de l'air intérieur dans 12 lycées. Ces études ont mis en évidence des niveaux de polluants trop élevés dans certains établissements notamment en raison de mauvaises pratiques de ventilation ou de mauvais choix de matériaux ou de produits d'entretien. En complément de campagnes de mesure, les établissements ont été accompagnés sur les comportements à adopter pour maintenir une bonne qualité de l'air intérieur mais aussi afin d'intéresser les élèves et leurs enseignants à cet enjeu de santé publique. A cet effet, Air Rhône-Alpes a mené des actions de sensibilisation des lycéens dans le cadre de la démarche [lycées et CFA Ecoresponsables](#) portée par la Région Rhône-Alpes. Cette initiative, baptisée [Challenge Air](#), pourrait être proposée à l'ensemble des établissements Ecoresponsables dès la prochaine rentrée scolaire 2016-2017, aux côtés d'autres thématiques comme l'énergie et l'eau, la gestion des déchets ou les pratiques alimentaires.



## LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE PERFORMANCE SCOLAIRE

Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut entraîner maux de tête, fatigue, baisse d'attention, irritations des voies respiratoires, allergies,... et dans certains cas des pathologies respiratoires plus graves. Le bon renouvellement de l'air dans les salles de classe pendant la présence des élèves ainsi que l'utilisation de matériaux et produits d'entretiens peu émissifs en polluants de l'air sont indispensables pour limiter ces effets néfastes.

[Une étude danoise](#) a montré qu'un doublement du taux de ventilation dans les salles de classe augmentait les performances des enfants de 15 %, soit l'équivalent d'une année d'enseignement.

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES LYCÉES DE RHÔNE-ALPES : DES TAUX DE CONFINEMENT SOUVENT TROP ÉLEVÉS

La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public est une obligation réglementaire<sup>1</sup>. En 2015, le gouvernement a choisi de simplifier le dispositif en supprimant l'obligation de réaliser des mesures systématiques pour les établissements ou collectivités ayant mis en œuvre des dispositions particulières de prévention. Cependant, des mesures sont réalisées, plusieurs polluants sont à surveiller à des échéances différentes :

- Les concentrations intérieures en formaldéhyde et en benzène.
- Les concentrations extérieures en benzène.
- Le confinement, mesuré à partir des concentrations en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
- Les moyens d'aération.

1\_ Décret n°2015-1000 du 17 août 2015 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public.

Entre 2008 et 2014, 12 lycées de Rhône-Alpes ont fait l'objet d'une évaluation. Sur la période 2012-2014, la Région Rhône-Alpes, propriétaire de ces établissements a souhaité particulièrement mettre l'accent sur les bâtiments neufs ou ayant bénéficié d'une rénovation thermique. Pour des raisons énergétiques, ces bâtiments étant souvent plus étanches à l'air, ce qui laisse craindre une dégradation de la qualité de l'air intérieur.

Il apparait que le renouvellement d'air n'est pas satisfaisant dans plusieurs salles de classe au sein desquelles le taux de confinement peut parfois être très élevé. Ce constat est particulièrement vérifié dans les lycées ne disposant pas de systèmes de ventilation mécanique performante (VMC double flux).

L'ouverture plus régulière des fenêtres permet dans la plupart des cas d'améliorer la qualité de l'air même si elle peut occasionner des désagréments (confort, bruit, température).

Le choix des matériaux de rénovation, l'acquisition de mobilier ou le recours à certains produits d'entretien peuvent constituer des sources supplémentaires de pollution de l'air intérieur. Il est possible d'adopter des bonnes pratiques pour réduire ces émissions comme l'achat de produits labellisés (A ou A+), la programmation de travaux au début des vacances scolaires afin d'aérer de manière prolongée les locaux en l'absence d'occupants, l'entretien et le nettoyage des classes après le départ des élèves et avec des produits peu émissifs.

## CHALLENGE AIR : UNE ACTION DE SENSIBILISATION À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR.

La Région Rhône-Alpes gère un dispositif « [Lycées et CFA Ecoresponsables](#) » incitant les lycées et Centres de Formation d'Apprentis (CFA) à s'engager dans des projets en faveur du développement durable. Ce dispositif a permis de mener des actions de sensibilisation aux enjeux de qualité de l'air intérieur dans quatre établissements : deux lycées et deux CFA.

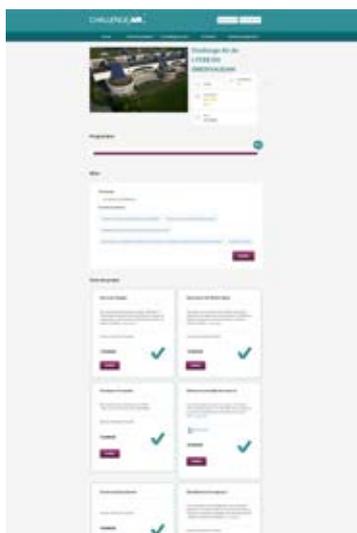
L'expérimentation comprend deux volets :

- Une campagne de mesures dans l'air intérieur (instrumentations des salles) et extérieur couplée avec une campagne d'évaluation de l'exposition individuelle des lycéens (air extérieur et air intérieur) avec un dispositif porté pendant une semaine par des élèves ou enseignants volontaires.
- Une démarche d'accompagnement pour l'interprétation des résultats et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et/ou d'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

Un site Internet a été conçu spécifiquement pour cette expérimentation. Le site [Challenge Air](#) des lycéens constitue l'outil d'accompagnement de cette démarche au sein des établissements.

L'expérimentation a démontré le vif intérêt des enseignants et des élèves pour la thématique. Toutefois, les notions scientifiques et les problématiques abordées sont souvent complexes. Aussi, Air Rhône-Alpes a accompagné les établissements participants pour la mise en œuvre du matériel et pour l'interprétation des résultats.

Cette expérimentation a constitué un préalable à l'inclusion officielle de la thématique « qualité de l'air » dans le dispositif « Lycées et CFA Ecoresponsables » de la Région Rhône-Alpes. Ainsi, dès la prochaine rentrée scolaire 2016-2017, la boîte à outils Challenge Air sera proposée aux établissements souhaitant conduire des projets pédagogiques sur la qualité de l'air intérieur.



### EN SAVOIR PLUS

- **Site Challenge Air**  
<http://challenge.air-rhonealpes.fr/>
- **Lycées Ecoresponsables de Rhône-Alpes**  
<http://etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr/>
- **Qualité de l'air intérieur dans les lycées.** Etude dans huit lycées de la région Rhône-Alpes 2012-2014, rapport d'étude, décembre 2014.
- **Sensibilisation des lycéens à leur exposition personnelle à la pollution de l'air.** Actions menées pendant l'année scolaire 2013-2014 et perspectives d'extension, rapport d'étude, mars 2015.
- **Sensibilisation des apprentis à leur exposition à la pollution intérieure.** Extension de l'action « sensibilisation des lycéens », compte-rendu de l'expérimentation 2015, rapport d'étude, août 2015.

### CONTACTS PRESSE :

#### Agence Bonne Réponse

Magali Desongins / Marie Tissier

[m.desongins@bonne-reponse.fr](mailto:m.desongins@bonne-reponse.fr)

[m.tissier@bonne-reponse.fr](mailto:m.tissier@bonne-reponse.fr)

Tél. 04 72 40 54 10

